



**Mairie**  
55 rue des Écoles  
48220 Pont de Montvert – Sud Mont Lozère

**COMPTE RENDU**  
**DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 29 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf avril, l'assemblée régulièrement convoquée le 25 avril 2024, s'est réunie sous la présidence de Stéphane MAURIN.

**Sont présents** : Catherine BLACLARD, Olivier MALACHANNE, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Lucie BONICEL, Julie DELES, François FOLCHER, Stephan MAURIN, Fabienne PUCHERAL MOLINES, Thibaud MALGOUYRES, Guillaume HARVOIS, Daniel MOLINES.

**Représentés** : Christelle FOLCHER par Lucie BONICEL,

**Excusés** : Clara ARBOUSSET, Sophie BOISSIER, Mathieu PUCHERAL, Florence BOISSIER,

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Lucie BONICEL

Adoption du dernier compte rendu : unanimité des membres présents.

**Délibérations :**

- Adhésion à l'association des contrats verts qui remplace l'ASA DFCI.
- Création d'un service assujéti à la TVA pour la gestion des biens de section.
- Runes : présentation de la note explicative du projet d'aménagement des parcelles concernées par la procédure d'abandon manifeste. Projet adopté à l'unanimité.
- Modification de prix avenant Safer 784 € : 800 €
- Choix d'une entreprise pour l'adressage : signaux Giraud pour un montant de 37 445.75 € HT

**Point sur les travaux du camping** qui ont pris du retard, mais ont recommencé à un bon rythme. Des dispositions sont prises pour limiter la fréquentation du camping tant que les grands sanitaires ne seront pas utilisables.

**Avancée des travaux de la maison du Mont Lozère et de la mairie :** le dossier avance bien, les derniers détails concernant le rez-de-chaussée de la mairie ont été réglés. La démolition du bâtiment de l'ancienne poste a démarré.

#### **Programme voirie 2024**

On attend les résultats de l'appel d'offres (mené par le SDEE).

**VC1 :** la voie est en mauvais état à la sortie de l'hiver. Nous allons prendre la mesure exacte des dégâts et essayer de faire les réparations nécessaires le plus rapidement possible.

#### **Eau :**

Fuite d'eau : On a trouvé la section sur laquelle se trouve la très grosse fuite du réseau de Saint-Maurice. Elle se situe entre le réservoir de Saint-Maurice et la route des crêtes. Grizac / l'Hermet / Le Villaret : les travaux sont finis. Plus de 10 m de sédiment ont été retirés du forage principal, portant la profondeur utile à 69 m.

On a fait faire des chiffrages pour le raccordement en eau du hameau de Felgerolles, de Champlong de Lozère et la reprise des réseaux de Chantecocotte.

**Petit patrimoine :** Le dossier est plus compliqué que prévu, car les financeurs exigent que la commune soit propriétaire des ouvrages pour attribuer des subventions.

**Point sur la situation du bâtiment de l'ancien écomusée / salle polyvalente** et présentation du projet rendu par les élèves architectes de l'École des mines auprès de la population le 22 avril 2024.

#### **Réunions publiques en période estivale :**

L'Aubaret : dates à définir

Racoules : dates à définir

l'Hermet : dates à définir

Le Pont : le 14 juillet 2024

**Organisation de la journée du 14 juillet :** cérémonie à 10 h 00, réunion publique avec les traditionnelles questions/réponses des administrés. Cette matinée sera clôturée par un apéritif dinatoire.

#### **Transfert du monument aux morts :**

- réunion le jeudi 2 mai à 8h00 avec les architectes Bessin-Sebelin.

**La cérémonie du 8 mai sera à 11 h 00.**

**Restauration scolaire** : point avec le PETR sur le fonctionnement de la cantine scolaire et l'approvisionnement bio et local.

6500 repas servis en 2023, le repas revient à 3.19 € en denrées alimentaires.

Nous allons essayer de lancer le dispositif du repas à 1 € pour la rentrée 2024.

**Info Parc national des Cévennes** : Vincent Cliniez est le nouveau directeur du PNC.

**Un nouveau pylône télécom** sera installé en-dessous du cimetière de Fraissinet-de-Lozère pour couvrir la route entre Le Pont et Florac.

**Pharmacie** : une motion rédigée par le maire a pour principal objectif de préserver la santé publique sur notre territoire et d'alerter les pouvoirs publics sur notre volonté commune de maintenir un accès aux soins sécurisé et de qualité pour tous les patients. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

**Office de Tourisme** : taxe de séjour en déficit

**Prochain conseil municipal le 21 mai 2024.**

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23 heures 30 minutes.

La secrétaire de séance

Lucie Bonicel

A blue ink signature in cursive script, appearing to be 'Lucie Bonicel', written over a horizontal line.

Le président de séance

Stéphan Maurin

A blue ink signature in cursive script, appearing to be 'Stéphan Maurin', written over a horizontal line.